



Montigny, entre ville et campagne...

■ Un ensemble religieux remarquable...

L'Histoire de Montigny-les-Vesoul s'écrit avec celle de la Franche-Comté, aux rythmes de l'échange de terres et des guerres qui ont plus d'une fois ravagé le pays.

Au cours des siècles, les terres de Montigny changent plusieurs fois de propriétaires. A partir de 1200, la commune est propriété des comtes de Bourgogne.

La figure emblématique de Montigny reste sans aucun doute Héloïse de Joinville, qui décide, en 1213 d'installer dans le village des sœurs Clarisses Urbanistes.

De cette décision va naître la réalisation du quartier abbatial et des maisons canoniales qui le composent. Ensemble architectural remarquable, ces constructions sont aujourd'hui le cœur de la commune.

ZPPAUP

Zone de **P**rotection du **P**atrimoine **A**rchitectural **U**rbain et **P**aysager



■ Une commune authentique et préservée...

Le quartier abbatial, tel qu'il est représenté aujourd'hui reste à peu près le même que celui qui fut brûlé en grande partie en 1686. On distingue deux groupes de maisons déterminés suivant des critères de structures liés à la typologie des baies. Ces deux groupes correspondent aux deux moments de la reconstruction de l'abbaye, articulés autour du quartier abbatial et de l'église, aux alentours de 1720.

Le village s'étend autour de son abbaye, sur de larges parcelles arborées et ponctuées de vergers...



... une nature omniprésente !

Le paysage est une ligne structurante extrêmement importante dans l'ensemble de la commune.

Parc remarquable, jardins, sentiers de promenade, reliefs tourmentés et boisés, vues remarquables, sont autant d'atouts majeurs qui contribuent à la richesse patrimoniale de Montigny-les-Vesoul.





Montigny protège son patrimoine

■ Le « Patrimoine Architectural Urbain et Paysager » témoigne des activités humaines qui ont structuré, modelé ou transformé le territoire.

Le patrimoine bâti et paysager révèle des particularités qu'il convient de considérer et d'étudier pour leurs spécificités culturelles. C'est pourquoi la commune de Montigny-les-Vesoul a souhaité mettre en œuvre une étude préalable à la réalisation d'une **ZPPAUP**.

ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager



■ Qu'est ce qu'une « ZPPAUP » ?

Les **ZPPAUP** sont la confirmation d'une même **volonté de mise en valeur du patrimoine**, partagée par une commune et l'Etat.

Le patrimoine de Montigny-les-Vesoul est particulièrement riche, d'usage varié et bien conservé. L'enjeu de la **ZPPAUP** sera de le protéger et de le mettre en valeur, par la mise en œuvre de règles spécifiques. Ces dernières permettront aux quartiers d'évoluer sans détruire l'âme ni gommer l'esprit dans lequel ils ont été conçus et sans perdre le témoignage historique qu'ils constituent.



■ Mais c'est surtout :

Une démarche partenariale entre les acteurs et les partenaires : la municipalité, **les habitants**, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles...



Comment ça marche ?

- Une démarche initiée par la commune...
Des aides à la réflexion...

La **ZPPAUP** est un dispositif permettant de faire évoluer la commune dans le respect de son patrimoine et de son identité. Elle est aussi une opportunité pour chacun d'apporter une plus-value à sa maison dans un environnement valorisé et attractif.

C'est une somme de conseils, de recommandations, de choses à faire et à ne pas faire. Pour toute personne souhaitant mettre en œuvre des travaux sur son périmètre, c'est un outil qui offre des solutions adaptées quant aux possibilités de rénovation.

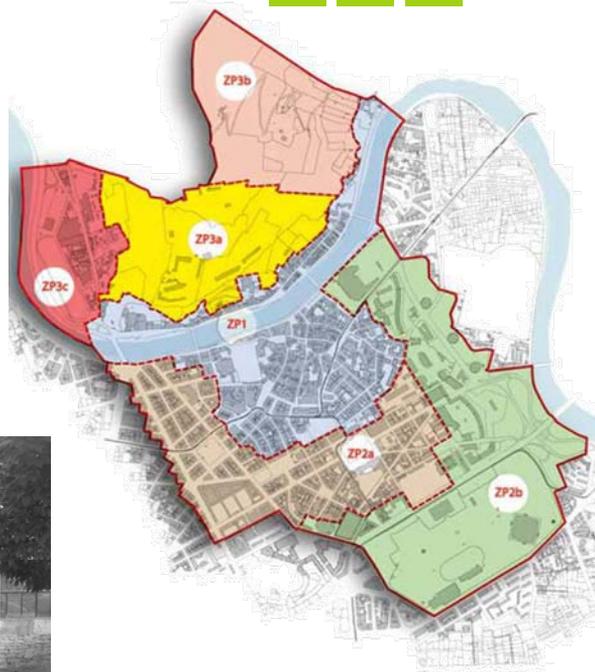
ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager



- Des périmètres, des règlements

A l'intérieur du ou des périmètres définis, tous les travaux sont soumis à certaines règles (travaux de construction, démolition, déboisement, transformation ou modification des immeubles).



Exemple de périmètres à Grenoble



- Valoriser le patrimoine et les espaces verts

L'histoire de la commune doit perdurer au gré de son évolution. La préservation du patrimoine, sa cohabitation avec l'architecture contemporaine et la recherche de continuité entre quartiers anciens et modernes sont des enjeux essentiels.

Les espaces ouverts et naturels sont indispensables pour des raisons paysagères, de biodiversité ou pour maintenir des vues sur Montigny-les-Vesoul.

- Soutenir l'activité économique

La valorisation du patrimoine renforcera l'attractivité touristique de la commune, avec des effets positifs sur l'activité commerciale et le secteur du bâtiment.





Une démarche citoyenne

■ Vous aurez la parole

La future réglementation complète de la **ZPPAUP** vous sera soumise et vous serez invités à vous prononcer sur le projet de protection et de mise en valeur du patrimoine de votre village.



ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager



■ L'enquête publique

C'est un moment de participation démocratique durant lequel chaque citoyen est invité à prendre part au projet. L'enquête publique a pour objet de vous informer, de vous consulter et de recueillir vos appréciations, suggestions et observations afin d'adapter d'après vos remarques, la **ZPPAUP** qui règlera la gestion des espaces protégés. Elle se déroule généralement à la mairie, sous forme d'une exposition et ce, pour une durée minimum légale de 15 jours.



■ La finalité de l'enquête

Elle procède aussi bien des intérêts publics que de celui des personnes. En invitant les habitants à se prononcer sur le projet, elle vise à améliorer la qualité des décisions qui seront prises et à mieux les faire comprendre par le public.

Chaque citoyen a le droit et le devoir de s'exprimer durant cette période...

AGGLOMÉRATION de VESOUL

Financé par :

Communauté de Communes



Votre idée du patrimoine

■ A chacun son patrimoine

La notion de patrimoine ne cesse d'évoluer. Désignant d'abord les monuments, elle s'est enrichie de nouvelles références telles que celles du patrimoine industriel ou paysager.

Le patrimoine incarne aujourd'hui l'héritage commun d'une collectivité. LINTZ Yannick



ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager



■ Et pour vous ?

Chacun peut définir le patrimoine à sa façon, selon ses propres critères. Quels sont les éléments du patrimoine qui composent la commune de Montigny-les-Vesoul ? Pour quelles raisons ces éléments font-ils partis du patrimoine et dans quelles mesures doit-on les protéger ?

A vous de vous prononcer sur la question... Laisser votre avis sur le registre mis à votre disposition !

